



## Une première campagne sans quotas laitiers

### Rappels réglementaires

Dans le but de limiter la production laitière et de réguler le prix du lait de vache au sein de la communauté européenne, la PAC (politique agricole commune) instaure des quotas de production laitière à partir de 1984. Le producteur se voit attribuer un volume annuel maximal à produire, composé d'une référence appelée livraison, gérée par l'entité (société industrielle ou coopérative) qui achète le lait, et d'une référence dénommée ventes directes quand le consommateur final est l'acheteur direct. Ce dispositif définit un calendrier : la campagne laitière est menée du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars de l'année suivante. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, cette régulation a disparu et la production laitière européenne n'est plus sous maîtrise administrative.

Les produits laitiers représentent 5 % de l'économie agricole du Centre-Val de Loire, considérée à ce titre comme une petite région productrice de l'Hexagone.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, la production européenne de lait de vache, et donc française, n'est plus sous maîtrise administrative.

Le volume régional livré, dans le sillage des évolutions communautaires, n'affiche pas de tendance marquée mais fait ses premiers pas dans un contexte très morose.

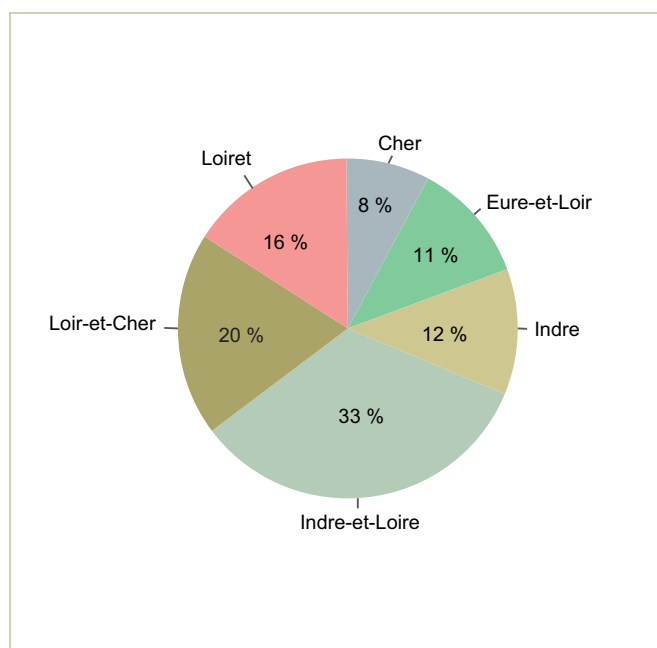
### ➔ Situation du Centre-Val de Loire au sortir des quotas

Selon l'enquête annuelle laitière menée sur l'année civile 2015 (EAL 2015), le Centre-Val de Loire se situe en dixième position parmi les 13 nouvelles régions pour la production de lait de vache. La production régionale est destinée quasi-exclusivement à l'industrie laitière. Elle représente seulement à peine 2 % du volume national.

En moyenne régionale, un producteur livre 500 000 litres de lait par an. Entre 1997 et 2015, cette livraison moyenne a

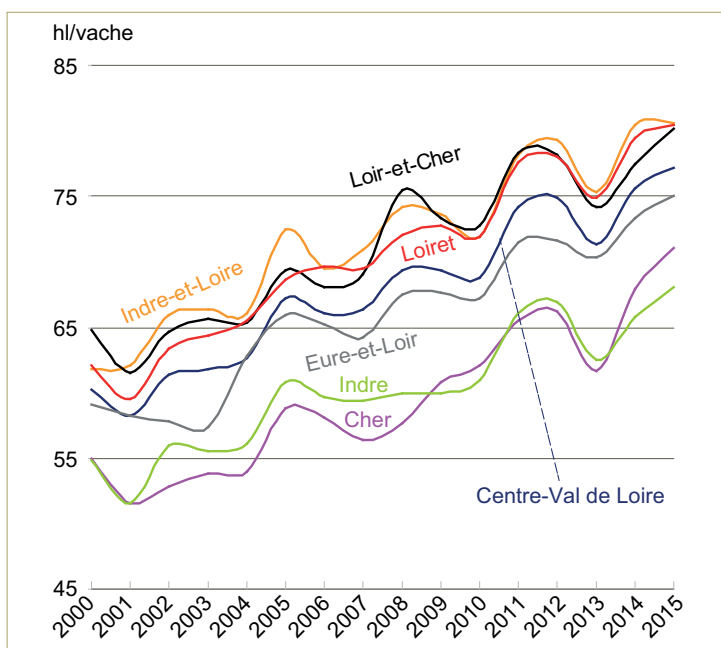
fortement progressé (+ 176 %). Cette évolution résulte de l'augmentation de la production régionale totale livrée (+ 5 %) combinée à la baisse importante du nombre d'exploitations laitières (- 62 %). Mais parallèlement, l'effectif régional de vaches laitières s'est considérablement réduit (- 20 %). L'amélioration des performances zootechniques des vaches laitières est donc un élément essentiel à l'origine de cette évolution.

Un tiers du lait livré par des producteurs d'Indre-et-Loire lors de la campagne 2015-2016



Source : FranceAgriMer (EML)

Evolution de la production moyenne d'une vache laitière



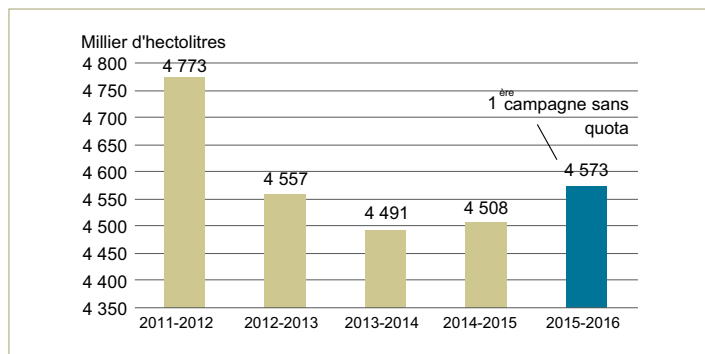
Source : Agreste - statistique agricole annuelle

## ➔ Un contexte très morose

Sur la période d'avril 2015 à mars 2016, le volume de lait produit dans le Centre-Val de Loire et livré aux industries augmente par rapport à la dernière campagne sous quotas (+ 1 %).

Au niveau départemental, la production progresse dans l'Indre (2 %), l'Indre-et-Loire (2 %), le Loir-et-Cher (3 %) et l'Eure-et-Loir (1 %), mais diminue de 1 % dans le Cher et stagne dans le Loiret.

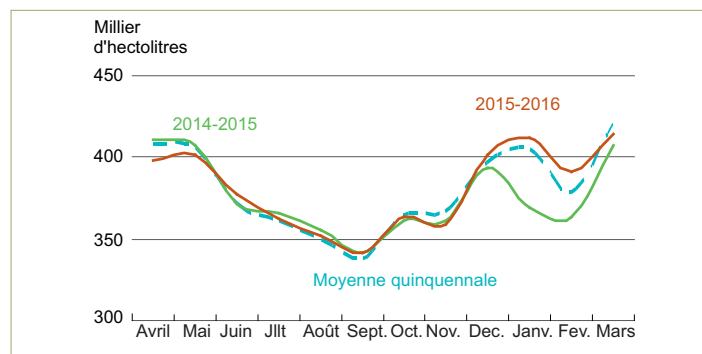
### Evolution des livraisons de lait dans le Centre-Val de Loire par campagne



Sources : Agreste (SMLait) et FranceAgriMer (EML)

Le cheptel régional affiche néanmoins une tendance à la décapitalisation. Dans un premier temps, la perspective de fin des quotas semble avoir eu l'effet inverse sur les effectifs européens, et, dans une moindre mesure français, avant une nouvelle érosion.

### Livraisons régionales mensuelles



Source : FranceAgriMer (EML)

## Méthodologie

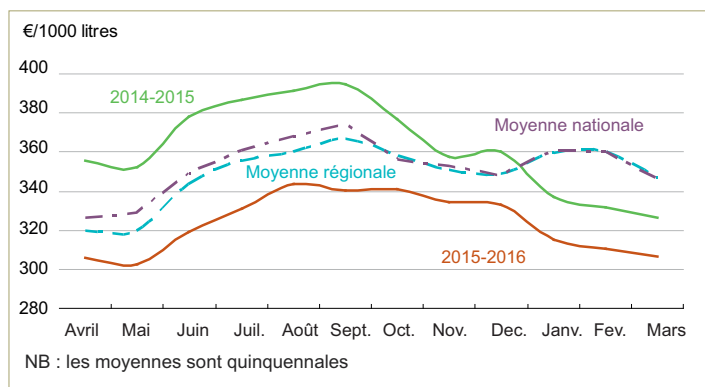
L'enquête SMLait (situation mensuelle laitière) a été menée auprès des laiteries collectant du lait jusqu'en décembre 2013.

Depuis janvier 2014, elle est remplacée par l'enquête EML (enquête mensuelle laitière).

L'EAL (enquête annuelle laitière) met en évidence les volumes annuels de lait livrés auprès des transformateurs et distingue la production finale annuelle.

La campagne laitière débute le 1<sup>er</sup> avril et se termine le 31 mars de l'année n+1.

### Prix moyen du lait payé au producteur dans le Centre-Val de Loire



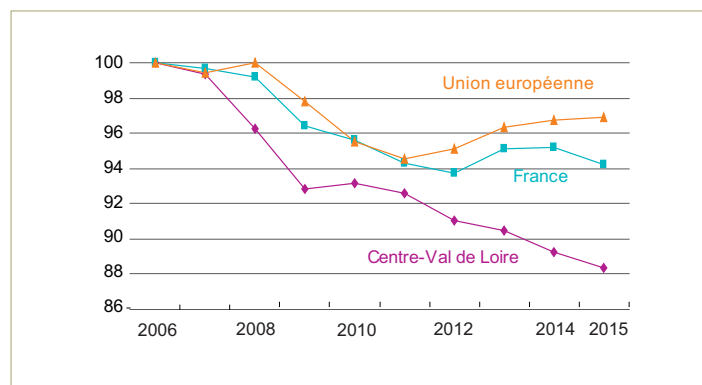
Source : SMLait - EML

## Définitions

**Livraison de lait à l'industrie** : elle correspond à la quantité de lait livrée par les producteurs d'un département considéré indépendamment du lieu d'implantation du collecteur (coopérative ou société industrielle).

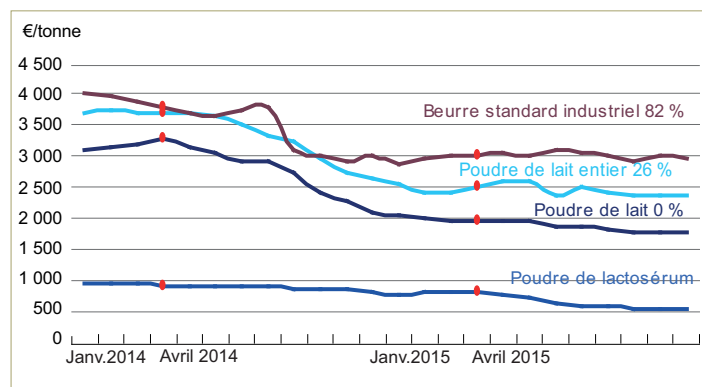
**Prix moyen payé** : il correspond à la moyenne des sommes versées aux producteurs (toutes primes et qualités confondues)

### Evolution indiciaire du troupeau de vaches laitières



Source : BDNI et Eurostat

### Suivi mensuel des cours des produits industriels



Source : FranceAgriMer

# Agreste : la statistique agricole

Les informations et données de cette publication peuvent être reprises sous réserve d'indiquer la source

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny  
131, rue du faubourg Banner  
45042 Orléans Cédex 1  
Tél : 02.38.77.40.60 - Fax : 02.38.77.40.69  
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr  
www.http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/

Directeur de publication : Jean-Roch GAILLET  
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON  
Rédactrice : Evelyne BELLOT-BERNARD  
Composition : Marielle WOLL

Dépôt légal à parution  
Prix : 2,50 €  
Parution : novembre 2016

